



---

Homélie 22 octobre par le père Laurent Maurin

---

Paroisse Notre-Dame-des-Sources

29<sup>ème</sup> semaine du Temps Ordinaire – Année A

**Textes de la messe :** <https://www.aelf.org/2023-10-22/romain/messe>

Le passage de l'Évangile de saint Matthieu avec sa maxime bien connue « *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu* » vient éclairer le Dimanche des Missions proposé aujourd'hui par l'Église.

**De quelle mission parlons-nous, en 2023 ?**

L'histoire nous renseigne sur ce qui a été le fruit des circonstances : à savoir la collusion entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. C'est ce que nous avons appelé la Chrétienté, c'est-à-dire, la propension qu'a eu l'Église d'organiser toute la société : ses lois et ses mœurs. Cette histoire-là est datée clairement : la Chrétienté débute en 394 et se termine dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle après ce qu'il est convenu d'appeler une longue agonie de deux siècles. Cependant attention, ce n'est pas parce que nous ne sommes plus en Chrétienté que l'Évangile n'est pas pertinent et que l'Église n'a rien à dire ! Au contraire.

Dans ses 4 premiers siècles, le christianisme ne concerne qu'une minorité de personnes dans l'Empire romain. La religion païenne tient alors l'unité politique dans la diversité de ses dieux mais autour de la figure et du culte de l'Empereur, du César. **Jésus ne souhaite pas de collusion entre l'Empereur**, détenteur du pouvoir politique, **et la vie spirituelle qui relie à Dieu**, quel que soit la religion. Pourtant, la conversion de l'Empereur Constantin au Christianisme en 313 qui autorise alors cette religion (qui doit s'organiser en fonction) puis l'Edit de l'Empereur Théodose en 394 qui en fait la seule et unique religion autorisée dans tout l'Empire et interdisant le paganisme vont ouvrir les temps de Chrétienté et le pouvoir donné à l'Église de régir les lois et les consciences de toute la population. Certes, il y aura des tensions, des reculs parfois, mais c'est toujours cette volonté qui va être réaffirmée aussi bien par Clovis et les Francs au VI<sup>ème</sup> siècle que par Charlemagne et l'Empire carolingien au début du IX<sup>ème</sup> siècle. L'Église par sa réforme grégorienne au XI<sup>ème</sup> siècle va répondre de façon encore plus précise à cette attente de Chrétienté formulée par les chefs politiques de l'époque. C'est cette volonté d'universalisme catholique qui va se répandre sur les autres continents.

La Révolution française de 1789 va être un premier coup de canif dans cette unanimité. Des Chrétiens vont aussi penser la séparation des pouvoirs : le religieux ne doit pas s'occuper du politique comme on le lisait dans l'Évangile. Cette séparation se fit par bien des crispations, d'un côté comme de l'autre, des condamnations mutuelles et réciproques. C'est avec le Concile Vatican II (1962-1965) que pour la première fois l'Église prend acte de cette séparation et de la fin de la Chrétienté en misant sur le témoignage des Chrétiens dans le monde de ce temps. Pour l'Église de France, le rapport Dagens, du nom de notre ancien évêque d'Angoulême, en 1994, prend acte pour la première fois que les Catholiques sont une minorité dans une société plurielle et laïque, ce qui ne les empêche pas de « proposer la foi ».

On le voit nous ne sommes plus dans les missions et le prosélytisme mais dans **la libre recherche et la libre acceptation de l'Évangile pour éclairer sa vie personnelle**. L'Église transmet et actualise ce message en accompagnant ceux qui le demandent, à la manière du Christ Jésus. C'est déjà beaucoup et c'est déjà fort ! Ce n'est donc pas pour autant qu'elle n'a plus rien à dire à la société : c'est ce christianisme qui a nourri une résistance aux totalitarismes du XX<sup>ème</sup> siècle, qui a participé à la réconciliation des peuples européens après 1945, qui a nourri un certain syndicalisme et des mouvements associatifs contemporains, bref qui modèle encore sur bien des points notre façon de vivre et de penser, mais en vis-à-vis du pouvoir politique et non en l'incluant.

Être missionnaire en 2023 pour un Chrétien serait donc (plus que jamais) **dialoguer avec son temps**, non pour tout accepter, mais pour **dire l'originalité de l'Évangile** et ainsi ouvrir un chemin à celui qui l'interroge en diverses circonstances.

Cela entraîne bien des obligations pour les Chrétiens, clercs et laïcs, en premier lieu celle de l'accueil et d'un discours au service de la Vérité. La Chrétienté est morte, le Christianisme en est toujours à ses commencements (il ressemble plus aujourd'hui à ce qu'il était dans ses 3 premiers siècles) et, pour chacun d'entre nous, la foi chrétienne est toujours notre avenir.

